



Communiqué

La Ville ouvre un hébergement d'urgence temporaire pour remplacer l'abri PC de la Vallée de la Jeunesse

Dès le 6 juillet 2026, la Ville de Lausanne ouvre un hébergement d'urgence temporaire à la route de Berne 34. Géré par le Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (SISP), il propose 62 places en remplacement de l'abri PC situé à la Vallée de la Jeunesse. Il offrira de meilleures conditions d'accueil avec des chambres pour 2 à 5 personnes maximum. Dix places sont réservées pour les femmes. Le dispositif d'hébergement d'urgence compte 246 places ouvertes toute l'année, dont environ 60 pour les femmes.

«Nous avons travaillé d'arrache-pied pour trouver une alternative à l'abri PC de la Vallée de la Jeunesse. Cela a pris du temps, mais cet immeuble nous permet désormais d'accueillir les personnes dans de meilleures conditions, explique Émilie Moeschler, conseillère municipale en charge des sports et de la cohésion sociale. Nous pouvons également y proposer 10 places pour les femmes, ce qui n'était pas possible à la Vallée de la Jeunesse».

L'immeuble, situé à la route de Berne 34, accueillera le nouvel hébergement d'urgence pour une durée minimale de 15 mois, avant d'être rénové et transformé. Il dispose de 18 chambres sur trois étages qui sont équipées de 2 à 5 lits. Géré par la Ville de Lausanne, cet hébergement d'urgence offre un total de 62 places. Comme les autres structures, il accueillera les bénéficiaires de 21h à 8h, tous les jours.

La configuration et les aménagements intérieurs permettent de séparer les espaces et les sanitaires réservés aux femmes de ceux réservés aux hommes. Au rez-de-chaussée, un espace commun est prévu pour prendre une collation et le petit-déjeuner. Une bagagerie complète les aménagements pour déposer les affaires des usagères et usagers.

Un dispositif de 246 places ouvertes à l'année

Le dispositif d'hébergement d'urgence compte actuellement 246 places ouvertes toute l'année (incluant les places d'urgence), contre 57 en 2018. Il représente 84% des places disponibles dans le canton. Financées par la Ville et le Canton, elles se répartissent comme suit :

- 45 places à l'Etape, à Saint-Martin, gérées par la Ville de Lausanne
- 49 places à Tivoli, gérées par la Ville de Lausanne
- 31 places à la Marmotte, au Vallon, gérées par l'Armée du Salut
- 26 places au Sleep-in, à Malley, gérées par l'association le Sleep-In
- 62 places à Berne 34, gérées par la Ville de Lausanne.

- 33 places dans un hébergement d'urgence de transition à Renens, pour les personnes en emploi et les personnes particulièrement vulnérables, également gérées par la Ville de Lausanne.



Le dispositif d'hébergements d'urgence lausannois a accueilli plus de 2'400 personnes différentes en 2025, dont la grande majorité (80%) séjourne moins de 6 mois dans ses structures, avant de les quitter définitivement. Porte d'entrée du dispositif d'hébergement d'urgence, le Bureau des réservations trouve une place dans les sept jours pour 50 à 70 personnes en moyenne, par jour d'ouverture du bureau (3 fois par semaine).

Durant la journée, les bénéficiaires peuvent se rendre à l'Espace. Cet accueil de jour de la Ville propose différentes prestations telles que consigne à bagages, adresse postale, cours de français, conseils, accompagnement administratif et orientation vers d'autres structures pour aider les bénéficiaires à sortir de l'urgence. La Soupe Populaire de la Fondation Mère Sofia y sert également des repas le soir et certains midis. En cas de déclenchement du Plan grand froid, l'abri PC de la Vallée de la Jeunesse pourra être utilisé.

Le dispositif d'hébergement d'urgence s'inscrit dans un dispositif plus large d'aide sociale au logement. A côté des hébergements d'urgence, dernier rempart pour éviter de passer la nuit dans la rue, et des hébergements d'urgence de transition, la Ville gère un dispositif communal d'aide sociale au logement. Ce dernier offre plus de 580 logements avec un accompagnement social aux personnes résidant à Lausanne en situation de précarité, qui ont perdu leur logement ou qui sont sur le point de le perdre.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, direction des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 00**
- **Olivier Cruchon, chef du Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, tél. +41 21 315 73 10**
- **Eliane Belser, responsable du dispositif d'aide sociale d'urgence, Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité, tél. +41 21 315 72 18**

Lausanne, le 23 juin 2026